

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Yves Dubé : éditeur

Adrien Thério

Numéro 50, été 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38688ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Thério, A. (1988). Yves Dubé : éditeur. *Lettres québécoises*, (50), 10–12.

Yves Dubé

éditeur



Entrevue

par Adrien Thériot

Depuis plus de vingt ans, Yves Dubé travaille dans le domaine de l'édition. Il a d'abord été engagé comme directeur de la collection Théâtre qu'il a créée chez Leméac puis il est vite devenu directeur littéraire, et quelques années plus tard directeur général. En décembre 1986, il s'est joint à l'équipe de Guérin éditeur pour créer Guérin littérature. En effet, Marc-Aimé Guérin, après être devenu le plus important éditeur de manuels scolaires au Canada, avait décidé d'ajouter à ses activités cet autre moyen de communication culturelle qu'est la littérature générale. Reconnaisant les qualités qui avaient permis à Yves Dubé de mener Leméac au grand succès que l'on sait, il fit appel à lui en lui remettant le soin d'animer ce secteur et de le faire croître le plus rapidement possible.

De plus, Yves Dubé a œuvré pendant plus de dix ans à l'Association des éditeurs canadiens dont il a été président à plusieurs reprises. Il a

joué un rôle actif à l'Union des éditeurs de langue française (U.É.L.F.), organisme international qu'il a présidé de 1981 à 1983. Il a été également le premier président de la Société de développement du livre et du périodique au moment de la disparition du Conseil supérieur du livre. À ces différents postes, il a travaillé sans relâche pour la promotion professionnelle de l'éditeur, la défense des valeurs culturelles de la littérature québécoise ici et à l'étranger et pour l'amélioration des conditions d'existence des éditeurs et des écrivains. Il n'a pas hésité à mener les luttes que commandaient ces différents objectifs et, en particulier, il s'est à plusieurs reprises attaqué au rôle colonisateur de la France dans notre vie culturelle. Pour toutes ces raisons, la revue Lettres québécoises a cru bon de l'interviewer.

A.T. Qu'est-ce qui vous a poussé à fonder une nouvelle maison d'édition, une grande maison d'édition pour le Québec, alors que nous en avons déjà un bon nombre?

Y.D. Je répondrais que c'est la logique des circonstances qui m'a incité à le faire. Étant incapable de m'entendre avec les nouveaux administrateurs, je venais de quitter Leméac et à cinquante et un ans, je me sentais un peu comme on doit se sentir à la croisée des chemins. J'avais, les années précédentes, rencontré à plusieurs reprises celui qui fut mon professeur à l'École normale en 1959 et auquel je vouais des sentiments d'admiration et d'amitié. Je savais qu'au-delà de ses activités d'éditeur de manuels scolaires, son intérêt pour la littérature avait toujours joué un rôle prédominant dans ses préoccupations. Même si j'étais mûr après l'expérience Leméac pour créer ma propre maison, j'ai préféré m'allier à lui, sachant qu'ainsi nous pourrions agir plus rapidement et édifier plus «grand». D'autre part, je savais que les auteurs ne manquaient pas et qu'il serait possible d'en rejoindre rapidement un certain nombre qui pourraient être satisfaits de voir se créer une nouvelle maison et d'y adhérer. En tant que président de l'Association des éditeurs canadiens, j'avais préconisé dans le passé le rapprochement de plusieurs petites maisons pour former des unités plus fortes, mais je n'ai jamais cru qu'il y avait trop d'éditeurs solides et capables d'édifier des entreprises créant des emplois et représentant des possibilités pour les auteurs désireux de voir leurs œuvres mieux défendues. En d'autres mots, s'il y a près d'une centaine d'éditeurs de littérature générale au Québec, le «club des grands» n'en comporte même pas une dizaine.

A.T. Vous vous êtes tracé un programme très ambitieux quand vous êtes entré en fonction chez Guérin littérature. Avez-vous été obligé depuis, de comprimer, de mettre de côté certaines choses?

Y.D. Certainement pas. Au contraire. De février à décembre 1987, j'ai reçu plus de deux cents manuscrits, projets d'édition, possibilités de traduction, etc. Depuis janvier 1988, à chaque mois nous en recevons de plus en plus. Donc, au lieu d'avoir à mettre de côté des éléments de programme, nous sommes toujours prêts à le parfaire, à y ajouter de nouvelles activités. En fait, en moins d'un an, nous avons publié plus de trente nouveaux titres et, dès cette année, nous doublerons et ferons probablement davantage.

A.T. Parlez-nous des collections que vous deviez créer au point de départ et dites-nous ce qu'elles sont devenues.

Y.D. À l'annonce de la création de la maison, notre président a annoncé le lancement de six ou sept collections. Elles ont toutes été pourvues de titres et, la plupart d'entre elles, de publications déjà assez nombreuses. Mais à mesure que nous avons avancé, nous avons été dans l'obligation de les multiplier et au moment où nous nous parlons, Guérin littérature comprend plus de quinze collections en activité. C'était, je crois, inévitable. Quand on s'intéresse à la littérature générale, les aspects de cette dernière sont tellement nombreux qu'il faut rapidement, pour les couvrir, les mieux nommer et même en rendre claire dans l'esprit des lecteurs la classification que nous en faisons.

A.T. Maintenant que vous avez bien «marché» votre terrain, qu'est-ce qui vous semble le plus important? Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur?

Y.D. D'abord, je ne crois pas avoir bien marché mon terrain ou du moins d'en avoir fait le tour complet. Car même après plus de vingt ans d'expérience, je fais de nouvelles découvertes emballantes tous les jours. Je vous permets de me trouver naïf, mais sachez que sans ce renouvellement constant d'enthousiasme je ne serais pas resté chez Leméac aussi longtemps et je n'aurais pas pu me joindre à Marc-Aimé Guérin pour créer son secteur littéraire.

Ce qui me tient le plus à cœur, c'est de prouver que par notre action professionnelle éclairée, les écrivains d'ici trouvent plus de facilité à exprimer leur immense talent, à représenter l'évolution constante de notre pensée et de notre culture, et à trouver une satisfaction à le faire. Et cela grâce à l'efficacité de nos ententes et aux différentes qualités de nos stratégies et de nos connivences.

A.T. Vous avez déjà, en l'espace d'un an environ, publié plusieurs nouveaux romanciers. Où se cachaient-ils auparavant?

Y.D. Nous avons fait l'impossible pour publier d'une façon dosée et ponctuelle de nouveaux romanciers et d'autres déjà connus. Les nouveaux, pour la plupart, nous les avons découverts à travers les nombreuses participations au Grand Prix Littéraire Guérin mais je vous dis tout de suite qu'ils ne

se cachent pas. Au contraire. Les manuscrits présentés à ce prix nous arrivent tellement nombreux que nous pouvons facilement conclure que plusieurs nouveaux écrivains ont beaucoup de difficulté à se trouver un éditeur. Vous savez sans doute, monsieur Thério, qu'étant donné les statistiques catastrophiques concernant la vente de nouveaux romans dans les maisons d'édition québécoises, le nombre de nouveaux auteurs auxquels on peut donner leur chance n'est nullement représentatif de tous les espoirs nourris par tous ceux qui commencent à écrire ou même par ceux qui continuent à écrire après avoir dû mettre trois, quatre ou cinq manuscrits dans leurs tiroirs.

A.T. Est-ce que vous avez l'intention, en créant Guérin littérature, de prolonger le travail des Éditions Guérin? Est-ce que vos auteurs ne nourrissent pas cet espoir?

Y.D. Moralement, il est évident que les deux actions se conjuguent même si dans l'esprit de notre président les activités de chacune des deux sections doivent rester autonomes. Quant aux auteurs qui viendraient chez Guérin littérature pour profiter de l'immense impact qu'ont les Éditions Guérin, ils ne se trompent pas. En effet, les deux compagnies bénéficient des mêmes services administratifs, des mêmes possibilités de promotion et du même large éventail de vente à travers tout le Canada. Pour ce qui est de voir leurs textes transposés dans des manuels scolaires, c'est une tout autre affaire et l'avenir nous dira dans quelle mesure cela est possible.

A.T. L'année passée, après la création de votre Grand Prix littéraire Guérin, votre jury n'a pas donné de prix. Votre jury a, semble-t-il, fait un bon choix cette année avec le roman de Francine D'Amour. Avez-vous l'intention, avec votre Grand Prix littéraire, de prendre la succession du Prix du Cercle du Livre de France?

Y.D. J'aurais préféré que vous posiez la question à Marc-Aimé Guérin lui-même qui est le fondateur du prix, et cela même avant que je me joigne à lui. Mais je peux vous dire que ce n'est pas son genre de prendre la succession de qui que ce soit. Il a sûrement voulu donner une nouvelle chance aux écrivains de toute la francophonie de faire parvenir leurs manuscrits à un endroit où ils seront lus, plusieurs d'entre eux publiés et le meilleur couronné. Je souligne de plus que les cinq mille dollars du prix ne correspondent nullement à une avance de droits d'auteur même si l'autre aspect du

prix demeure la publication de l'œuvre par Guérin littérature.

A.T. Vous devez publier une cinquantaine ou une soixantaine de livres en 1988. Comment voulez-vous que les médias prennent la peine de s'arrêter sur autant de livres. Est-ce que vous ne leur en demandez pas un peu trop?

Y.D. Effectivement, nous devons publier plus de soixante livres en 1988. Avant de penser aux efforts que je demande aux médias, je crois utile de mentionner nos propres efforts pour les publier. En effet, tant de livres c'est beaucoup de travail, beaucoup d'investissements et beaucoup de responsabilités pour l'avenir. Il est évident que les médias devront se rendre compte des qualités de toute cette production et de celle des autres éditeurs également. Les chroniqueurs littéraires qui existent ne peuvent pas se plaindre du manque d'alimentation venant de nous et auront mauvaise conscience, j'espère, de ne pas nous accorder la première place dans leurs préoccupations. Il devrait être bien fini le temps où, s'intéressant davantage à la littérature étrangère, on lui consacrait plus de temps qu'à nos propres créateurs. Je crois également que plusieurs médias n'assument pas leur rôle par rapport à la littérature québécoise et je ne perdrai pas mon temps à les dénoncer. Cela pourrait faire l'objet d'une autre entrevue qui risquerait d'être moins sereine que celle-ci.

A.T. Vous souhaitez, comme vous me l'avez déjà confié précédemment, que *Lettres québécoises* soit publiée six fois par année en attendant d'être publiée dix fois par année. Moi, je voudrais bien, mais aussi longtemps que je devrai gagner ma vie ailleurs, je ne peux faire plus de quatre numéros par année. D'autre part, pour publier ces quatre numéros, il nous faut non seulement des subventions mais aussi l'encouragement des éditeurs d'ici. Dans notre dernier numéro qui a 80 pages, nous n'avons même pas dix pages de publicité. Si nos éditeurs sont incapables de faire plus quand on publie quatre numéros par année, qu'est-ce qui arriverait si nous publiions dix numéros par année? N'êtes-vous pas en train de nous demander de faire des miracles?

Y.D. Je rêve, en effet, d'une revue comme la vôtre qui deviendrait le mensuel de l'édition québécoise. Comme il y a déjà celui de la décoration, celui de



Marc-Aimé Guérin,
pdg des Éditions Guérin

l'humour, celui de l'actualité, etc. Je me sens toujours honteux qu'il n'y ait pas encore celui de la littérature. Je comprends que pour cela il faudrait échafauder une structure plus imposante que celle que vous avez édiflée vous-mêmes, avec vos propres moyens d'ailleurs et une immense générosité de votre part, mais je crois que pour un mensuel de l'édition les possibilités de subventions devraient s'accroître et les éditeurs devraient comprendre leur avantage en y consacrant une part imposante de leurs budgets de promotion. Tous les bibliothécaires devraient y être abonnés, la majorité des étudiants qui suivent des cours reliés à notre littérature nationale devraient s'y intéresser et le grand public, au moins un certain grand public, devrait pouvoir animer cette revue avec l'attention qu'elle mérite.

A.T. Qu'est-ce que vous allez taire avec *L'Incunable* que vous venez d'acquérir?

Y.D. Nous avons acquis *L'Incunable* dans le même esprit que celui qui anime les grandes maisons d'édition internationales. En effet, nous croyons qu'une maison d'édition de littérature générale doit penser à créer une section de revues dans lesquelles le plus d'auteurs possible auront l'occasion de s'exprimer. Le sort de *L'Incunable* sera connu dans les mois à venir et également celui du *Québec littéraire* que doit diriger Jean-Claude Germain, assisté de Claude Des Landes. Cette dernière revue présentera des textes inédits, des chroniques littéraires renouvelées et aura pour but d'orienter les lecteurs vers le livre québécois dans tous ses aspects.

A.T. Vos nouvelles fonctions ne vous permettent pas de continuer votre action au sein des associations d'éditeurs, du moins pour le moment. Par contre, vous y avez joué un rôle tellement actif que j'aimerais bien savoir ce qui vous est resté de toutes ces activités.

Y.D. Des contacts, des connaissances, et surtout une immense admiration pour ceux qui continuent une œuvre à laquelle j'ai consacré des milliers d'heures durant toutes ces années. Il m'est resté surtout le goût de combattre tout ce qui nuit à l'épanouissement de notre littérature, le goût de combattre pour qu'on nous accorde notre véritable place, sachant que c'est pour nous une question de survie. Avant de quitter les associations, je m'étais prononcé, avec tous les périls que cela comportait, pour l'imposition d'une taxe à l'importation du livre étranger chez nous. On m'en a beaucoup voulu et pourtant personne n'a jamais rien trouvé à redire sur le fait que les rares livres québécois qui traversent l'Atlantique sont majorés de la T.V.A. française en arrivant en France. D'autre part, très peu d'écrivains québécois connaissent la consécration d'être lus par des Français mais par contre, les fins de tirage, les «rossignols regroupés», les soldes de toutes sortes nous parviennent par centaines de milliers d'exemplaires pour accaparer les meilleures places de la plupart de nos points de vente sans que nous puissions même réclamer le dixième de l'espace qu'ils prennent. Jamais aucun pays francophone n'a autant servi de dépôt à tous les invendus français que le Québec. Ces livres, il faudrait les taxer de telle sorte que ceux qui nous les expédient y pensent à deux fois et acquièrent un peu plus de respect pour leur clientèle québécoise. Il en va de même des clubs de livres qui nous parviennent d'outre-mer. Même s'ils adoptent des noms canadiens, ils restent des entreprises dont tous les profits retournent aux auteurs étrangers et aux firmes étrangères. Vous m'avez demandé plus tôt quel était le rêve qui me tenait le plus à cœur, je vous répondrai finalement qu'après plus de vingt ans de lutte, je conserve encore l'espoir qu'un jour, dans le domaine littéraire comme dans plusieurs autres domaines, nous soyons maîtres chez nous. □